



**Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Versailles**

**SOLIDARITES NOUVELLES
FACE AU CHOMAGE
(Association Loi 1901)
51 RUE DE LA FEDERATION
75015 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 JUIN 2023
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

A l'assemblée générale de l'association **SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La correcte application des principes comptables applicables à l'association SNC.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels



Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on

peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Fait à Courbevoie,

Le 31 Mai 2023

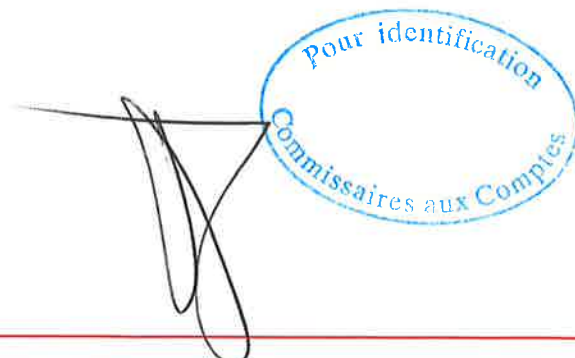


Cabinet JYM AUDIT
Norman ALLAL
Commissaire aux Comptes

ANNEXE**DESCRIPTION DETAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "Pour identification" at the top and "Commissaires aux Comptes" at the bottom.

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	246 703	212 254	34 449	30 161
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	374 362	272 548	101 815	131 881	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	15		15		
Prêts					
Autres immobilisations financières	24 361		24 361	24 501	
	TOTAL (I)	645 441	484 801	160 640	186 543
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				934
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				40 069
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	513 775		513 775	303 007	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	270 000		270 000	270 000	
DISPONIBILITES	284 864		284 864	664 496	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	16 443		16 443	37 162
	TOTAL (II)	1 085 082		1 085 082	1 315 668
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 730 523	484 801	1 245 722	1 502 211
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	200 000	200 000
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	330 556	330 556
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	276 254	271 226	
	Excédent ou déficit de l'exercice	(163 066)	5 028
	Total des fonds propres (situation nette)	643 743	806 810
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	21 892	42 667
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	21 892	42 667
	Total des fonds propres	665 635	849 477
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		40 069
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		40 000
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	24 974	52 578
	Total des fonds reportés et dédiés	24 974	132 646
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	324 548	322 462
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 097	76 920
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	107 900	97 163
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	6 567	23 512	
Produits constatés d'avance	49 000	30	
	Total des dettes	555 113	520 088
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 245 722	1 502 211
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(163 066,47)	5 028,15
(1)	Dont à moins d'un an	555 113	520 088
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



Compte de Résultat

1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	45 805	47 425
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	155 033	209 244
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	568 140	1 326 646
	Mécénats	388 975	9 847
	Legs, donations et assurances-vie	8 210	19 764
	Contributions financières	71 852	
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 199	153
Utilisations des fonds dédiés	117 672		
Autres produits	7	5	
	Total des produits d'exploitation	1 357 892	1 613 084
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	484 454	400 326
	Aides financières	196 009	263 661
	Impôts, taxes et versements assimilés	39 065	40 638
	Salaires et traitements	535 525	516 789
	Charges sociales	205 771	207 034
	Dotation aux amortissements et dépréciations	68 197	80 284
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	10 000	132 646
Autres charges	3 448	4 134	
	Total des charges d'exploitation	1 542 469	1 645 512
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(184 577)	(32 428)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(184 577)	(32 428)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 912	2 212
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		2 912	2 212
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	2 086	1 602
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		2 086	1 602
RESULTAT FINANCIER		826	610
RESULTAT COURANT avant impôts		(183 751)	(31 818)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	20 790	36 901
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		20 790	36 901
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL		20 790	36 901
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		106	55
TOTAL DES PRODUITS		1 381 595	1 652 197
TOTAL DES CHARGES		1 544 661	1 647 169
EXCEDENT ou DEFICIT		(163 066)	5 028
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		403 897	1 047 038
Bénévolat		9 490 976	10 622 076
TOTAL		9 894 873	11 669 114
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		403 897	1 047 038
Personnel bénévole		9 490 976	10 622 076
TOTAL		9 894 873	11 669 114

Règles et Méthodes Comptables

Préambule

Annexe au bilan de l'association SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE.

L'association Solidarités Nouvelles face au Chômage a pour objet

- de lutter contre le chômage et les mécanismes d'exclusion sociale, principalement par la mobilisation bénévole organisée de citoyens en vue d'accompagner des chercheurs d'emploi et de favoriser la création et le développement d'activités de solidarité ;
- de plaider pour le développement d'actions citoyennes contre le chômage et en faveur de l'emploi ;
- de participer au débat sur l'emploi, le chômage et l'exclusion sous la forme du "plaidoyer de SNC" ;
- de soutenir l'expression et la représentation des chercheurs d'emploi.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 245 722 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 381 595 euros et un total charges de 1 544 661 euros, dégageant ainsi un résultat de -163 066 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022.

Il a une durée de 12 mois.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29 avril 2023, par le Conseil d'Administration.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, et notamment les règlements de l'Autorité des Normes Comptables - ANC 2018-06 (Publication au JO du 30 décembre 2018) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

A défaut de dispositions spécifiques prévues au règlement ANC 2018-06, les dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 Juin 2014 (Publication au JO le 15 Octobre 2014) - relatif au Plan Comptable Général s'appliquent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue des biens :

- Concessions et Brevets : 3 ans ;
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans ;
- Matériel de bureau : 2 à 5 ans ;
- Matériel informatique : 2 à 5 ans ;

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée significativement inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements pour départ à la retraite ne représentant pas un montant significatif n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Subventions d'investissement

Afin de nous conformer aux règlement ANC 2018-06, et à partir du 1er janvier 2021, seules les subventions affectées directement à une immobilisation et octroyées par des financeurs publics seront traitées en tant que subventions d'investissement et non toutes les subventions affectées à des immobilisations comme cela était le cas les années antérieures.

Evènement significatif de l'exercice

Faits caractéristiques de l'exercice :

La mise en oeuvre du contrat cadre et d'une convention de subvention dans le cadre du Contrat à Impact Social, démarré au second semestre 2020, a continué sur l'exercice 2022, mais a pris fin de façon anticipée en juin 2022 au lieu d'une fin prévue en décembre 2022.

De plus, une subvention annuelle a été versée en faveur du Laboratoire des entreprises engagées (Lab2e), qui a pour mission de réinterroger les processus de recrutement et d'intégration dans l'emploi des chômeurs de longue durée.

Pour terminer, un nouveau projet a démarré au cours de l'exercice 2022. Le projet de La fresque de l'emploi durable est destiné à sensibiliser à l'évolution des métiers dans un contexte de changement climatique.

Evènements post clôture :

Aucun évènement n'est intervenu à la clôture de l'exercice.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	221 215		25 488			246 703
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	221 215		25 488			246 703
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	290 190					290 190
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	67 241		16 932			84 172
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	357 431		16 932			374 362
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés			15			15
Prêts et autres immobilisations financières	24 501				140	24 361
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	24 501		15		140	24 376
TOTAL	603 146		42 435		140	645 441

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	191 054	21 200		212 254
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	191 054	21 200		212 254
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers	187 284	29 672		216 956
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	38 265	17 326		55 591
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	225 550	46 998		272 548
TOTAL	416 604	68 197		484 801

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	24 361		24 361
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 519	2 519	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	278 379	278 379	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	232 876	232 876		
Charges constatées d'avance	16 443	16 443		
	TOTAL DES CREANCES	554 579	530 218	24 361
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	324 548	324 548		
	Fournisseurs et comptes rattachés	67 097	67 097		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	46 381	46 381		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 636	54 636		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 883	6 883		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, entités affiliées					
Autres dettes	6 567	6 567			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	49 000	49 000			
	TOTAL DES DETTES	555 113	555 113		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

	Fds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fds propres clôture 31/12/2022
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	200 000							200 000
Fonds propres avec droit de reprise	330 556							330 556
Ecart de réévaluation								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité								
Autres réserves								
Report à nouveau	271 226	5 028						276 254
Excédent ou déficit de l'exercice	5 028	(5 028)				163 066		(163 066)
Situation nette	806 810					163 066		643 743
Dotations consommables								
Subventions d'investissement	42 667					20 775		21 892
Provisions réglementées								
TOTAL	849 477					183 842		665 635

L'assemblée générale du 18 juin 2022 qui a approuvé les comptes de l'exercice 2021 a validé à cette occasion l'affectation en Report A Nouveau du résultat.

Variation des Fonds Dédiés

	Fds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
			Montant global	dont rembours- ements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org. POLE EMPLOI - Accompagnement (1)	40 000		40 000				
Ressources liées à la générosité du public GROUPE RENAULT - Accompagnement (2)	25 000		25 000				
CREDIT AGRICOLE CE-Alternance solidaire (3)	10 000					10 000	
FAPE EDF - Ordinateur (4)	17 578		2 604			14 974	
TOTAL	92 578		67 604			24 974	



Annexe de la variation des Fonds Dédiés

(1) POLE EMPLOI

Le projet vise à favoriser l'organisation du recueil des attentes et des besoins des demandeurs d'emploi et de recueillir leurs pistes d'amélioration, par le développement de la présence d'associations dans les comités départementaux de liaison.

(2) GROUPE RENAULT

- Accompagnement de 480 personnes en recherche d'emploi via les antennes locales ;
- Financement des équipements informatiques nécessaires au projet ;
- Suivi régulier des actions et présentation à la Fondation Renault un bilan annuel

(3) CREDIT AGRICOLE CENTRE EST

Alternance solidaire : Accompagnement des jeunes pour décrocher un contrat dans une entreprise pour leur alternance. Le principe est de donner un coup de pouce financier à la structure de l'ESS qui accepte de prendre un jeune en alternance dans les cas où le jeune peine à trouver (dans l'esprit des Emplois Solidaires).

(4) FAPE EDF

- Cofinancement d'emplois solidaires ;
- Soutien au fond d'urgence SNC pour les chercheurs d'emplois car celui-ci est plus que jamais nécessaire et les demandes se développent ;
- Soutien à l'équipement en matériel pour des ateliers collectifs en région Grand Ouest (Normandie ou Bretagne/Pays de Loire) de sorte à y développer des ateliers collectifs dès que cela sera possible.

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			49 000
Subventions 2023		49 000	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
	TOTAL		49 000

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			16 443
GRENKE - Centrale téléphonique	01/01/2023 31/03/2023	886	
AXA - Assurances	01/01/2023 31/12/2023	1 433	
MMA - Assurances	01/01/2023 31/12/2023	254	
ETINCELLE - Bureaux CoWorking	01/01/2023 31/01/2023	150	
FRANCE BENEVOLAT - Cotisations	01/01/2023 31/12/2023	30	
MICRONOV - Maintenance informatique	01/01/2023 31/08/2023	239	
EDENRED - TICKET RESTAURANT	01/01/2023 31/12/2023	5 275	
LE CEDRE - Cotisations	01/01/2023 31/03/2023	81	
EUDONET - Maintenance logiciel	01/01/2023 30/06/2023	5 658	
CEGEAS - Assurances	01/01/2023 31/12/2023	2 437	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		16 443

Variation des Fonds Reportés

	Fonds reportés clôture 31/12/2021	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2022
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
DONATION DE TITRES DUBRUSLE DE ROUVROY	40 069		40 069	
TOTAL	40 069		40 069	

La donation a été acceptée par l'association en décembre 2021 et a été validée par un acte notarié le 17 janvier 2022.

Legs, donations et assurances-vie

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		40 069
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	40 069	
Total des produits	40 069	40 069
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		40 069
Total des charges		40 069
SOLDE	40 069	



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2022	31/12/2021
Dons en nature		
Prestations en nature		
Mécénat de compétences	369 044	157 410
Mise à disposition de locaux	6 050	1 948
Affectation d'espace publicitaire	28 803	887 680
Prestations en nature		
	403 897	1 047 038
Bénévolat		
Bénévolat	9 490 976	10 622 076
	9 490 976	10 622 076
Total	9 894 873	11 669 114
Répartition par nature de charges	31/12/2022	31/12/2021
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
espace publicitaire	28 803	887 680
mise à disposition de salle	6 050	1 948
mécénat de compétence	369 044	157 410
Préstation en nature		
	403 897	1 047 038
Personnel bénévole		
bénévolat	9 490 976	10 622 076
	9 490 976	10 622 076
Total	9 894 873	11 669 114

Autres informations

Subventions obtenues

Les subventions obtenues en 2022 se distinguent comme suit :

	Montant
Subvention d'exploitation	36 499,98
Collectivités - DRFIP Ledan	1 999,98
Collectivités - Trésorerie Saint Etienne	1 000,00
Autres - SGC Moutiers	100,00
Autres - Paierie Meurthe et Moselle	400,00
POLE EMPLOI	33 000,00
Subvention d'investissement	0,00

Evaluation des contributions volontaire en nature

Les contributions volontaires en natures sont réparties entre :

- Le bénévolat
- Le mécénat de compétence
- La mise à disposition de locaux
- L'affectation d'espace publicitaire

Les contributions volontaires en nature sont valorisées selon les règles établies par le Conseil d'Administration de l'association :

- Le bénévolat : valorisé à 31€ de l'heure correspondant à la moyenne chargée de la masse salariale de l'association
- Autres contributions volontaires : valorisé selon les tarifs négociés avec les prestataires

Transactions effectués

L'association a réalisé une dotation à une fondation nommée Lab2e - Laboratoire des Entreprises Engagées qui met en relation employeurs et chercheurs d'emploi, avec pour objectif une intégration réussie dans le monde professionnel.

L'association SNC est directement à l'origine de la création du Lab2e en 2020.

En 2022, SNC à accordé une subvention de 30 000 €.

Autres informations

Engagement hors bilan

Les engagements hors bilan correspondent aux engagements pris par l'association dans le cadre des emplois solidaires.
Le montant restant à courir au 31/12/2022 est de 6 567 €.

Rémunération des dirigeants

Les dirigeants de l'association sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération.

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes relatifs au contrôle légal des comptes annuels s'élèvent pour l'exercice écoulé à : 5 040 € TTC

Compte de Résultat par Origine et Destination

1/2

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		31.12.2022		31.12.2021	
		TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité
1	PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 103 757	1 103 757	1 403 682	1 403 682
1.1	Cotisations sans contrepartie	45 805	45 805	47 425	47 425
1.2	Dons, legs et mécénat	1 057 952	1 057 952	1 356 257	1 356 257
	Dons manuels	579 983	579 983	465 899	465 899
	Mécénats	395 775	395 775	654 385	654 385
	Produits de l'Epargne Solidaire	82 194	82 194	78 545	78 545
	Legs, donations et assurances-vie			157 428	157 428
1.3	Autres produits liés à la générosité du public				
2	PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 934		2 217	
2.1	Cotisation avec contrepartie				
2.2	Parrainage des entreprises				
2.3	Contributions financières sans contrepartie				
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	4 934		2 217	
	Autre produits (dont subv alternance)	2 007		5	
	Produits financiers	2 912		2 212	
	Produits exceptionnels	15			
3	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	153 033		246 146	
4	REPRISE SUR AMORT, PROVISION, TRANSFERT DE CHARGES	2 199		153	
5	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS	117 673	77 672		
	TOTAL DES PRODUITS PAR ORIGINE	1 381 596	1 181 429	1 652 197	1 403 682
1	MISSIONS SOCIALES	843 046	727 426	965 419	820 302
1.1	Réalisées en France				
	Aide au retour à l'emploi				
	Plaidoyer				
	Animation, formation et développement des groupes de solidarité				
	Accompagnement	361 591	334 415	347 011	277 522
	Parcours vers l'emploi	290 055	209 099	345 155	279 526
	Plaidoyer SNC	33 948	33 948	69 114	69 114
	Innovation et le développement	157 451	149 963	204 139	194 139
2	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	103 514	103 514	68 881	68 881
	Frais d'appel à la générosité du public	103 514	103 514	68 881	68 881
	Frais de recherche des autres fonds privés				
	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
3	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	519 797	490 686	399 884	379 154
	Frais de fonctionnement de l'exercice	519 797	490 686	399 884	379 154
	Frais de fonctionnement exceptionnel				
4	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION	68 198	65 198	120 353	83 451
5	IMPOTS SUR LES SOCIETES	106		55	
6	REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	10 000	10 000	92 578	52 578
	TOTAL DES CHARGES PAR DESTINATION	1 544 660	1 396 823	1 647 170	1 404 366
	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 163 064	- 215 394	5 027	684



Compte de Résultat par Origine et Destination

2/2

	B-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31.12.2022		31.12.2021	
		TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité
1	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	9 894 873	9 894 873	11 669 114	11 669 114
	Bénévolat	9 490 976	9 490 976	10 622 076	10 622 076
	Prestations en nature	403 897	403 897	1 047 038	1 047 038
	Dons en nature				
2	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	TOTAL DES PRODUITS PAR ORIGINE	9 894 873	9 894 873	11 669 114	11 669 114
1	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	9 722 325	9 722 325	11 520 878	11 520 878
	Aide au retour à l'emploi				
	Plaidoyer				
	Animation, formation et développement des groupes de solidarité				
	Accompagnement	9 429 938	9 429 938	10 589 921	10 589 921
	Parcours vers l'emploi	24 242	24 242	24 242	24 242
	Plaidoyer SNC	93 310	93 310	104 548	104 548
	Innovation et le développement	174 835	174 835	802 167	802 167
2	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	29 547	29 547	88 768	88 768
3	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	143 001	143 001	59 468	59 468
	TOTAL DES CHARGES PAR DESTINATION	9 894 873	9 894 873	11 669 114	11 669 114



Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

1/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	2022	2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	2022	2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	727 426	820 302	Cotisations sans contrepartie	45 805	47 425
Aide au retour à l'emploi		-	Dons, legs et mécénat	1 057 952	1 356 257
Plaidoyer		-	Dons manuels	579 983	465 899
Animation, formation et développement des groupes de solidarité	334 415	277 522	Mécénats	395 775	654 385
Accompagnement	209 099	279 526	Produits de l'Epargne Solidaire	82 194	78 545
Parcours vers l'emploi	33 948	69 114	Legs, donations et assurances-vie		157 428
Plaidoyer SNC	149 963	194 139	Autres produits liés à la générosité du public		-
Innovation et le développement	103 514	68 881			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	103 514	68 881			
Frais d'appel à la générosité du public	103 514	68 881			
Frais de recherche des autres fonds privés		-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	490 686	379 154			
TOTAL DES EMPLOIS	1 321 625	1 268 337	TOTAL DES RESSOURCES	1 103 757	1 403 682
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION	65 198	83 451	4- REPRISE SUR AMORT, PROVISION, TRANSFERT DE CHARGES, autres pds		-
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	10 000	52 578	5- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	77 672	-
			6- subvention contrat alternance		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	TOTAL	1 404 366	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	215 394	684
			TOTAL	1 396 823	1 404 366
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (hors fonds dédiés)	233 042	233 726
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	684
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	215 394	-
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fonds dédiés)	17 648	233 042

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

2/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2022	2 021	RESSOURCES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2022	2 021
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Aide au retour à l'emploi		-	Bénévolat	9 490 976	10 622 076
Plaidoyer		-	Prestations en nature	34 853	889 628
Animation, formation et développement des groupes de solidarité	9 429 938	10 589 921	Mécénat de compétences	369 044	157 410
Accompagnement	24 242	24 242			
Parcours vers l'emploi	93 310	104 548			
Plaidoyer SNC	174 835	802 167			
Innovation et le développement	29 547	88 768			
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	143 001	59 468			
TOTAL	9 894 873	11 669 114	TOTAL	9 894 873	11 669 114

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2022	2 021
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	59 468	0
(-) Utilisation	44 494	-
(+) Report	10 000	59 468
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	24 974	59 468



Annexe au CROD et CER

1. Missions sociales financées par les ressources collectées auprès du public :

Créée en 1985 Solidarités Nouvelles face au Chômage - SNC est une association loi 1901 elle a été fondée notamment par Jean Baptiste de Foucauld et quelques amis.

Elle est structurée en un réseau de groupes de solidarité (près de 200) souple et agile, maillant l'ensemble du territoire et présent dans l'ensemble des régions de métropole. Ce réseau bénéficie d'une importante dynamique d'animation territoriale qui se coordonne et s'articule avec de nombreuses autres parties prenantes : sociales, économiques, administratives, dont les services de l'emploi, aux actions complémentaires de SNC. Cette association regroupe plus de 2 400 bénévoles formés, agissant auprès de personnes (3 900) soutenus, encouragés et animés par une équipe permanente.

L'action sociale de SNC s'organise autour de 4 missions définies et validée par le Conseil d'Administration de l'association le 2 avril 2022 :

- **L'accompagnement** : en binôme, individualisé, gratuit, sans limite de temps ni rythme prédéfini s'appuyant sur une méthode robuste. Celui-ci pouvant être complété par un accompagnement d'ordre psychologique prodigué par des bénévoles de l'association, professionnels qualifiés. De plus les personnes en recherche d'emploi accompagnées par SNC peuvent bénéficier d'un accompagnement complémentaire dans le cadre d'activités collectives réalisées sous forme d'ateliers, formations techniques ou comportementales. L'ensemble de ces dynamiques d'accompagnement pouvant être réalisées en présentiel, distanciel ou en mode hybride.
- Le soutien à des « **parcours vers l'emploi** » incluant le dispositif historique emplois solidaires permettant à des chercheurs d'emploi de bénéficier de contrats de travail de droits commun dans des structures de l'ESS, ce dernier étant complété d'un accompagnement ad hoc en cours de contrat. A ce dispositif s'ajoute des expérimentations autour d'alternances ou stages solidaires, voire d'actions d'accompagnement de personnes au cours de dispositifs publics de retour à l'emploi.
- **Le plaidoyer SNC** qui par la mise en place d'études, de rapports, d'évènements, de baromètre et d'une plateforme Expressions vise à contribuer au changement de regard porté sur les chercheurs d'emploi et à porter leur voix auprès des décideurs et des acteurs des services de l'emploi.
- **L'innovation et le développement** qui au travers d'actions spécifiques et de méthodes et outils collaboratifs et d'intelligence collective vise à analyser, concevoir, expérimenter de nouveaux modes d'animation de réseau bénévoles, de sensibilisation d'acteurs nouveaux au service des chercheurs d'emploi.

2. Règles d'affectation ou de répartition des coûts aux différentes rubriques d'emplois :

a. Modalités de répartition des charges

La structure du CROD est établie à partir de la balance générale. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales
- Frais de recherches de fonds

Annexe au CROD et CER

- Frais de fonctionnement

Les frais de personnels sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail affecté à chaque catégorie. Les différents pourcentages sont déterminés en fonction des temps affectés aux missions remplis par les salariés de SNC.

Les charges indirectes de loyers, charges locatives, assurance et EDF/GDF sont imputées selon une clé de répartition définie par la direction de l'association.

b. Missions sociales

La rubrique « Missions sociales » comprend les charges directement engagées par l'association et la masse salariale utilisée pour mener à bien les missions sociales suivantes :

- Accompagnement
- Parcours vers l'emploi
- Plaidoyer SNC
- Innovation et développement

c. Frais de recherches de fonds

La rubrique « Frais de recherches de fonds » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens de financer son action sociale.

Ils comprennent notamment :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons auprès des entreprises et particuliers
- Les frais d'appel à bénévolat
- Les frais de traitement des dons, legs, donation ou mécénat
- La masse salariale directement rattachée à cette mission
- Sa quote-part de frais indirects

d. Frais de fonctionnement

La rubrique « frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'association dont notamment :

- La masse salariale rattachée à la direction de l'association et son support administratif
- Frais d'information et de communication
- Location et maintenance de matériel

Annexe au CROD et CER

- Frais financiers
- Impôts sur les revenus financiers

Sont imputés en frais de fonctionnement des charges spécifiques relatifs à des événements particuliers.

Tout d'abord des frais ont été engagés afin de nous accompagner dans le cadre du contrôle de l'IGAS pour environ 15 K €.

Enfin, la stratégie à long terme de l'Association a fait l'objet d'une réflexion. Les dirigeants se sont fait accompagner dans ce cadre. C'est ainsi que le projet "Horizon 2030" est né. Les coûts comptabilisés en frais de fonctionnement pour ce projet se sont élevés à environ 40 K €.

3. Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits :

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public répartis selon la comptabilité générale et les fichiers de suivis des projets en cours. Il s'agit des rubriques du CROD :

- Subventions
- Autres produits

Par déduction, les ressources collectées auprès du public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

4. Nature et valorisation des contributions volontaires en nature :

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens ou des services à titre gratuit.

Au sein de l'association SNC, les contributions volontaires en nature sont réparties entre :

- Le bénévolat
- Le mécénat de compétence
- La mise à disposition de locaux
- L'affectation d'espace publicitaire

Les contributions volontaires en nature sont valorisées selon les règles établies par le Conseil d'Administration de l'association le 2 avril 2022 :

- Le bénévolat : valorisés à 31 € de l'heure correspondant à la moyenne chargée de la masse salariale de l'association
- Autres contributions volontaires : valorisé selon les tarifs négociés avec les prestataires